



La Cour de justice de l'Union européenne met à la disposition du public deux nouveaux flux d'information sur son activité

Twitter et une nouvelle application mobile pour les communiqués de presse

Twitter

L'unité Presse et Information de la Cour utilise, à compter de ce jour, Twitter pour informer le public intéressé sur l'activité de la Cour.

Un à trois Tweets par semaine seront désormais diffusés sur des décisions et sur certains événements institutionnels.

Pour plus d'informations, consulter notre [politique d'utilisation de Twitter](#).

Application mobile pour les communiqués de presse

A compter de ce jour, une nouvelle page index des communiqués de presse affichée dans un format adapté aux appareils mobiles est également disponible.

Ainsi, l'utilisateur aura accès aux dix derniers communiqués de presse, en consultant le site www.curia.europa.eu/jcms/mobile.jsp depuis le navigateur d'un GSM ou d'une tablette.

Ces communiqués de presse, diffusés par l'unité Presse et Information de la Cour, permettent d'appréhender rapidement les points essentiels des arrêts et des conclusions ou les informations essentielles relatives à certains événements (audiences solennelles, visites protocolaires ...).

Les communiqués restent disponibles sur le site de la Cour (www.curia.europa.eu) et sont accessibles via le flux RSS.

Les utilisateurs de cette nouvelle application auront également accès à des informations pratiques, telles que le plan d'accès aux bâtiments de l'institution.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse: Marie-Christine Lecerf ☎ (+352) 4303 3205